

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 14 avril 2015 à 19h00 au bureau municipal.

Sont présents : MM. Alexandre Malette, Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Hugues Grégoire, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Camille David, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Les membres du Conseil ayant tous reçu l'avis de convocation au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

### ***ORDRE DU JOUR***

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Réception provisoire des travaux AEVT.
3. Validation de l'offre d'emploi pour le tondage.
4. Fermeture de l'assemblée.

### ***LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

101-04-15 Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

### ***RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX AEVT***

102-04-15 **ATTENDU** les travaux de construction d'infrastructures de routes et de rues, construction des réseaux d'égouts domestique et pluvial, construction d'un réseau d'aqueduc, d'installation d'un système de captage et de traitement de l'eau potable, installation d'un système de traitement des eaux usées débutés en août 2012, le tout selon le projet 502777;

**ATTENDU QUE** l'entrepreneur TGC inc. a manifesté une demande de réception provisoire des travaux susmentionnés en date du 20 mars 2015;

**ATTENDU QUE** cette date tient compte des ouvrages qui sont achevés en grande partie, exception faite des malfaçons et des ouvrages inachevés selon un document préparé par TGC inc. en date du 7 avril 2015 qui dresse un résumé des déficiences à ce jour;

**ATTENDU QU'**il faudra tenir compte aussi de toutes les malfaçons et ouvrages inachevés qui pourraient se présenter et devront être corrigés d'ici la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages;

**ATTENDU QUE** SNC Lavalin inc. confirme une mise à jour constante des déficiences observées et rapportées;

**ATTENDU QUE** SNC Lavalin inc. recommande et signe ledit certificat;

**ATTENDU QUE** tous ces éléments sont pris en charge par les parties impliquées dans ce dossier;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le certificat de réception provisoire des ouvrages, demandé et dûment signé par les représentants autorisés de TGC inc. et SNC Lavalin inc. en date du 8 avril 2015, soit accepté et signé confirmant ainsi le 27 août 2014 comme date de réception provisoire des travaux par la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

**QUE** M. Camille David, maire, soit confirmé, autorisé, et il l'est par les présentes, à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

***VALIDATION DE L'OFFRE D'EMPLOI POUR LE TONDAGE***

Les élus valident l'offre d'emploi. Un envoi sera fait sur tout le territoire le 15 avril 2015.

***FERMETURE DE LA SÉANCE***

103-04-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h05.

Camille David  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Camille David, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Camille David, maire

***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière